

NE FAITES PAS LES CHOSES À MOITIÉ IDENTIFIEZ-VOUS !
AVANT LE 31 JUILLET 2013

IDENTIFICATION un devoir pour TOUS !

ENQUÊTE

ISSN • 2230-133X

SAMEDI 6 DIMANCHE 7 JUILLET 2013 NUMÉRO 621

100F www.enqueteplus.com

LE PREMIER MINISTRE ABDOUL MBAYE PARLE DU CIO, DU PRÉSIDENT...

“Je ne crains pas de perdre mon poste”

INTERVIEW



SÉCURITÉ, MATÉRIELS, ASSURANCE...

Pourquoi les parcs d’attractions sont dangereux



avec **Diamono Classic**, de nouveaux avantages rien que pour vous

- ◆ numéros illimités offerts
- ◆ suivi conso
- ◆ sauvegarde crédit*
- ◆ tarification à la seconde

*Sans option qui a un numéro de port.
www.diam1121.com www.orange.com toutes.com/orange

sonatel

la vie change avec orange

GOVERNEMENT

Le Premier ministre Abdoul Mbaye ne bouge pas

L'ambiance est-elle aussi mauvaise qu'on le dit entre le Palais et la Primature ? Des sources bien informées ont distillé que le rejet de la candidature du Sénégal au Comité international olympique (CIO), avant-hier, a tellement révolté le président de la République, Macky Sall, qu'il se serait plus ou moins calfeutré pour réfléchir à la situation. A en croire nos interlocuteurs, le fait que la candidature de Diagna Ndiaye, que l'Etat avait sponsorisée, ait été rejetée à cause de celle présentée par le Premier ministre Abdoul Mbaye n'aurait pas plu, et là pas du tout au Président Macky Sall. Le limogeage du Pm devenait alors imminent selon certaines sources. Qui ajoutent qu'en plus, le déplacement du Premier ministre à Lausanne pour défendre sa propre candidature,

sans en référer au chef de l'Etat, aurait vraiment ulcéré ce dernier. Ce que dément le Premier ministre (voir Interview en page 3). Il faut dire que le chef de l'Etat était jusque-là resté sourd aux sirènes de la séparation avec son chef de gouvernement, au moment où, dans l'entourage du Président Macky, disent nos sources, nombreux étaient ceux qui ne piffaient pas le Premier ministre Abdoul Mbaye, aussi bien à la Présidence qu'au sein des instances dirigeantes de l'Alliance pour la République (APR). La dernière information reçue conforte le fait qu'Abdoul Mbaye bénéficie toujours de la seule béquille sur laquelle il s'appuyait, la confiance du chef de l'Etat. Même si le rejet de la candidature de Diagna Ndiaye est forcément une pilule amère pour le Palais, ce n'est pas un motif de



separation. En tout cas, selon des sources sûres, ce n'est pas encore à l'ordre du jour. Comme du reste, nous l'écrivions il y a quelques jours... ■

Affaire Habré, les avocats veulent prendre connaissance du dossier d'accusation

L'ex-Président Tchadien Hissène Habré devra aller devant le tribunal des Chambres africaines extraordinaires sans ses avocats, qui auraient décidé, de concert avec l'ancien chef d'Etat tchadien, de boycotter un procès qualifié de "mascarade judiciaire". Selon des sources judiciaires bien informées, cela pourrait juste être un coup de com', dans le cadre de la bataille d'opinion avec l'Etat. Hier, en tout cas, des avocats d'Habré ont saisi les Chambres africaines extraordinaires pour s'enquérir de l'accusation. Une requête qui a été bien enregistrée et...commentée. En tout cas, quelle que soit la tournure que prendront les événements, beaucoup dénoncent la manière jugée trop musclée avec laquelle Hissène Habré a été arrêtée. Même si le pouvoir l'explique par des raisons de sécurité. "Si on avait envoyé une convocation, ce serait les populations de Ouakam qui se seraient opposées à son arrestation en se constituant en bouclier humain..."

L'Ofnac, compétences élargies ?

Ce n'est sans doute pas notre article sur l'Ofnac qui en est la cause. Si le Conseil des ministres a adopté "le projet de loi relatif à la déclaration de patrimoine", c'est, nous dit-on, pour que cela soit géré

directement par l'Office national de lutte contre la fraude et la corruption (Ofnac), selon des sources proches de la Présidence. Les compétences de l'Ofnac vont être élargies et le dossier est sur la table des députés, expliquent les mêmes sources. Car, outre le fait d'avoir le pouvoir de coincer les personnalités coupables de corruption, l'Ofnac pourra aussi saisir directement le Procureur et engager des poursuites...

Aminata Touré : "Il n'y a pas de disparition du fonds commun des travailleurs de la justice"

Le gouvernement n'a pas décidé de la disparition du fonds commun des travailleurs de la justice, a précisé vendredi la garde des Sceaux, ministre de la Justice, Aminata Touré, qui rappelle qu'il est seulement prévu de modifier les droits de délivrance des actes civils et commerciaux alimentant ledit fonds. "Il n'y a pas de disparition du fonds commun des travailleurs de la justice. Et il n'a jamais été question de cela", a précisé Mme Touré à l'ouverture d'un atelier de l'Inspection générale de l'administration de la justice (IGAJ) sur "le management des juridictions et le pilotage de la performance". Il existe "un décret sur les frais et droits d'enregistrement des actes civils et commerciaux. Lorsque des investisseurs

investissent, ils ont des frais d'enregistrement à payer et notre pays a la particularité d'avoir les frais d'enregistrement les plus élevés de toute l'Afrique de l'Ouest", a expliqué la garde des Sceaux. L'Etat du Sénégal veut "limiter" ces frais-là "pour que les investisseurs ne nous disent pas qu'ils préfèrent aller ailleurs, au Mali, en Guinée ou en Gambie", a-t-elle expliqué. "On est dans un monde compétitif et qu'il faut que le Sénégal soit attractif pour les investisseurs", a déclaré la ministre de la Justice.

Cour d'assises d'appel : 12 affaires au rôle

Dakar va accueillir pour la première fois, la Cour d'assises d'appel. Ainsi, du 15 au 26 courant, 12 affaires impliquant 14 personnes seront jugées par le président Mamadou Diané et ses deux conseillers. Les appelants ont été jugés par la Cour d'assises de Saint-Louis pour certains et celle de Kaolack pour d'autres. Ils ont été condamnés à des peines allant de huit ans de travaux forcés aux travaux forcés à perpétuité, pour les crimes d'assassinat, de meurtre, de vol aggravé, mais et surtout de trafic et détention de drogue. Naguère, lorsqu'une personne était jugée devant une Cour d'assises, la condamnation était définitive. Maintenant, les condamnés ont la possibilité de faire appel grâce à la réforme de la loi sur la Cour d'assises.

Permis à points : La Nouvelle prévention routière approuve, mais...

La Nouvelle prévention routière du Sénégal (NPRS) apprécie bien le projet d'instauration par le gouvernement d'un permis à points, mais estime que la mesure doit être accompagnée de préalables. Selon Matar Faye, directeur général de la NPRS, il faut sécuriser le système et disposer d'un bon réseau informatique. «Le permis à points est une bonne chose. Mais faudrait-il que l'on mette en place un réseau informatique assez pointu. C'est d'un capital de points dont dispose le conducteur et s'il commet une infraction, on puisse enlever des points et qu'il aille faire un stage de récupération de ces points. A tout point de vue, c'est un excellent système », renseigne-t-il. Toutefois, Matar Faye précise que le système doit être sécurisé. Et à l'en croire, «si vous faites une infraction ici à Dakar, arrivé dans une autre localité du territoire national, si vous faites une autre infraction, il faut que l'on puisse savoir ce que vous aviez fait auparavant. Donc il faut un réseau informatique probant».

Consommation : Les prix ont baissé de 0,4% en mai

Les prix à la consommation ont connu au mois de mai une baisse de 0,4% tirée essentiellement par les services de communication (-2,4%) et les produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-0,7%), a-t-on appris vendredi de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Cette baisse des prix à la consommation s'explique par le repli des prix des services de communication (-2,4%), des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-0,7%), des articles d'habillement et chaussures (-0,3%), des biens et services divers (-0,2%) et des loisirs et de la culture (-0,2%). Par rapport au mois de mai de l'année dernière, ces prix se sont appréciés de 0,7%, selon l'ANSD. Elle indique que le rapport des prix moyens des cinq premiers mois de l'année 2013 sur ceux de la période correspondante de l'année 2012 laisse apparaître une progression de 0,6%.

Mali ; L'armée est entrée à Kidal

« Notre armée est arrivée à Kidal. C'est une arrivée pacifique, coordonnée et tout se passe bien. Il y a plus de 150 éléments de l'armée » à Kidal, a annoncé à l'AFP le porte-parole de l'armée malienne, le lieutenant-colonel Souleymane Maiga. L'arrivée des soldats maliens, qui ont rejoint à Kidal d'autres soldats africains de la Mission de stabilisation de l'ONU au Mali (Minusma) et des sol-

datés français de l'opération Serval, fait suite à un accord sur le cantonnement dans la ville et sa périphérie des rebelles touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Ce cantonnement, négocié ces derniers jours à Bamako, est conforme à l'accord du 18 juin signé à Ouagadougou entre le gouvernement de transition malien et la rébellion touareg. « Le lieu du cantonnement des rebelles est connu, nous attendons qu'ils respectent les accords signés », a déclaré le lieutenant-colonel Maiga.

Côte d'Ivoire : 30 millions de la France pour promouvoir les homosexuels

30 millions FCFA (45.735 euros), tel est le montant dégagé le 25 juin par la Coopération française pour promouvoir et vulgariser les droits des homosexuels en Côte d'Ivoire. Selon La dépêche d'Abidjan, la convention a été signée au siège de l'ONG Alternative Côte d'Ivoire, sis à Cocody-Angré entre cette ONG, présidée par Touré Claver, lui-même homosexuel, et la France. Selon le journal, le financement des activités des homosexuels de Côte d'Ivoire n'est pas nouveau. Le programme d'urgence du programme des États-Unis pour la lutte contre le sida (Pepfar) finance déjà les activités des minorités sexuelles. Cette aide financière allouée à la Côte d'Ivoire dans le cadre de la promotion de l'homosexualité cherche-t-elle à faire de ce pays une terre d'asile pour les homosexuels ? La question arrive en effet à point nommé en une période marquée par une forte hostilité de cette pratique sur le continent africain. Certains pays, dont le Sénégal et le Cameroun, ont d'ailleurs manifesté leur ferme volonté de ne pas la légaliser. L'idée que le pays est devenu un eldorado pour les homosexuels est pour le moment loin de la réalité. Des cas de lynchage restent toujours à déplorer. Le 9 octobre 2011, un jeune homosexuel du nom de Clovis avait été sévèrement tabassé à Bassam, ville située à l'est d'Abidjan, en compagnie de ses amis. La récente fermeture de l'unique bar gay du pays, en raison des incessantes patrouilles nocturnes des Forces Républicaines de Côte d'Ivoire prouve encore la difficulté d'intégration des homosexuels dans la société ivoirienne.

SOUVENIR



06 juillet 2012 - 06 juillet 2013

Mme Diallo née Ndeye Maïmouna Diop dite Mamy et M. Djiby Diop, son grand-frère

1 an déjà ! Que le temps passe vite mais n'effacera jamais notre tristesse et ne comblera jamais ce vide que vous nous avez laissé.

Une pensée pieuse et que la terre leur soit légère

Fatiha + 11 Likhlass

SOUVENIR



Mme Ngoma, née Marie Héléne Seck 6 juillet 2008-6 juillet 2013

En ce jour anniversaire de ton rappel à Dieu, ton époux, tes enfants, ta maman, tes frères, tes soeurs, tes amis et alliés se rappelleront toujours de ta piété, ta disponibilité, ton amour pour la famille, ton engagement, ta dignité.

Nous faisons mémoire de tes qualités dans le travail et de ton engagement envers les autres. Que Dieu Tout Puissant te rétribue pour tous tes bienfaits.

Une messe anniversaire aura lieu le samedi 6 juillet à 18h 30 en l'Eglise Sainte Thérèse de Grand Dakar

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication : Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction : Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef : Momar Dieng
Chefs de desk : Momar Dieng - Politique
Maquette : Penda Aly Ngom, Ahmet Ka
Photographe : Amadoune Gomis
Impression : Graphik Solutions

Régie publicitaire : maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90

ABDOUL MBAYE, PREMIER MINISTRE

“Je ne crains pas de perdre mon poste...”

Le débat sur la candidature avortée de Mamadou Diagna Ndiaye, administrateur du groupe Mimran au Comité exécutif du Comité international olympique (CIO) fait rage depuis quelques jours dans la presse sénégalaise. Accusé d'avoir initié un lobbying qui a fait échec à la candidature de l'homme de confiance de Jean-Claude Mimran, le Premier ministre Abdoul Mbaye nie en bloc. Il explique que la confusion procède de l'ignorance des règles de fonctionnement du Comité international olympique (CIO) qui ne reçoit pas d'injonction des Etats. Abdoul Mbaye en profite pour recadrer les relations qu'il entretient, en tant que chef du gouvernement, avec le président de la République. Dans le style froid et sec, qui est le sien.



■ PAR DAUDA GBAYA

Il y a beaucoup de polémique autour du rejet de la candidature du Sénégal au Comité international olympique (CIO). On vous accuse d'avoir fait échouer celle de Diagna Ndiaye.

Polémique née de l'ignorance. De

l'ignorance des procédures de sélection des candidatures au CIO, de vote pour les départager, et même de certaines règles générales du sport. Un Etat ne peut déposer une candidature au CIO, l'ignorer est grave. Les instances internationales du sport sont jalouses de leur indépendance, c'est chose pourtant connue. Quant à l'échec d'une candidature, elle ne peut être que la conséquence de l'attitude de ceux qui ont pouvoir de voter. N'ayant pas ce pouvoir, je ne suis donc pas concerné. Soulignons enfin qu'être un vrai sportif – ou le prétendre – c'est savoir accepter la défaite après la compétition, aussi faire preuve de fair-play.

On vous reproche notamment d'avoir voyagé discrètement en Suisse, sans en aviser le président de la République, juste pour court-circuiter Diagna Ndiaye...

Il y a de nombreux mois que j'ai reçu l'accord de Monsieur le Président de la République de me rendre à Lausanne afin d'assister à la réunion annuelle de la prestigieuse

Commission Marketing du CIO dont je suis membre depuis plusieurs années. Il est impensable que je puisse me rendre à l'étranger sans l'accord du chef de l'Etat. Il m'avait d'ailleurs chargé d'une mission à accomplir durant cette absence de 2 jours ouvrés. Et puis vraiment, vous me voyez traversant des continents pour un projet aussi pusillanime ?

Mais donc, pourquoi avez-vous présenté votre candidature, sachant que le Président Macky Sall avait parrainé celle de Diagna Ndiaye ?

Ma candidature comme membre du CIO a été déposée depuis plusieurs années. Le parrainage que vous évoquez, et dont je ne suis pas informé, ne peut lui être que postérieur.

Avez-vous vraiment besoin de ce poste alors que vous êtes déjà Premier ministre ?

Il n'y a aucun rapport. Je me souviens que Mohamed Mzali (ancien Premier ministre de la Tunisie) était

membre du CIO, l'émir du Qatar est membre du CIO, et d'autres chefs d'Etat, donc des personnes de situation plus élevée que la mienne en sont membres....

Ne craignez-vous pas que cela vous coûte votre poste ?

Et pour quelle raison ? D'ailleurs je ne crains pas de perdre un poste, je crains de mal l'occuper.

Qu'est-ce qui vous oppose réellement à Diagna Ndiaye, plus généralement avec le Groupe Mimran. On assiste à des attaques, contre-attaques, malgré d'ailleurs le fait que Diagna Ndiaye ait été nommé ministre-conseiller spécial chargé des investissements ?

C'est peut-être à lui qu'il conviendrait de poser la question. Par contre, au moment où il a fallu donner corps aux promesses du Président Macky Sall portant baisse des prix des denrées, je sais avoir choisi les intérêts du consommateur sénégalais, du citoyen sénégalais, avant ceux du Groupe que vous citez

lorsque la protection de la production nationale n'était pas en cause. Telle sera mon attitude en toutes circonstances, et face à n'importe quel groupe.

Comment avez-vous accueilli sa nomination en tant que ministre conseiller en charge des investissements ?

C'est une décision de Monsieur le Président de la République.

Depuis votre nomination au poste de Premier ministre, vous faites l'objet d'attaques, qu'est-ce qui vous fait donc courir ?

C'est la fonction qui crée les attaques. J'y suis préparé. Elles ne cesseront pas, et je pense à Nietzsche qui fait dire à Zarathoustra : "A l'école de guerre de la vie, tout ce qui ne me tue pas me rend plus fort"

On a aussi beaucoup spéculé sur vos rapports difficiles avec le Président Macky Sall. Qu'en est-il réellement ?

Il n'en est rien. Nous avons et ne cesserons pas d'avoir les meilleurs rapports possibles. Ceux qui me connaissent savent que jamais je n'oublierai son choix porté sur ma personne un soir de 3 avril 2012. Cette attitude qui est et sera la mienne est une part importante de ma conception de l'éthique.

Ce débat intervient au moment où l'affaire Hissène Habré, dans laquelle votre nom a été souvent cité, refait surface...

D'autres attaques ! Une même source ? ■

CONGRÈS ORDINAIRE, CE WEEK-END

La LD tourne une page de son histoire

■ GASTON COLY

La Ligue démocratique (Ld) s'apprête à tourner une page importante de son histoire. Après 29 années passées à la tête de ce parti, Abdoulaye Bathily va céder le fauteuil de secrétaire général. En effet, la Ld tient, ce week-end, son septième Congrès ordinaire, au CICES de Dakar, "en application des conclusions du Bureau politique, en sa session du 1er juin 2013", renseigne un communiqué parvenu à EnQuête.

Pour la circonstance, plus de mille

délégués représentants les fédérations départementales, les organisations des jeunes et des femmes ainsi que les cadres du parti, seront présents. Le thème retenu est : «La Ligue Démocratique : pour un large Mouvement Politique porteur de Développement et de Paix au Sénégal et en Afrique.» Ces différentes instances vont se pencher, dès aujourd'hui, sur des questions qui engagent l'avenir de ce parti de gauche. Notamment, la question sur l'organisation et le fonctionnement du parti, les stratégies de massification et les mécanismes de financement du

parti. Les délégués au congrès débateront également de la Gestion des affaires publiques, des stratégies pour la création du grand parti, et du projet de société de la Ligue démocratique. Il est prévu ce même jour de procéder au renouvellement des instances et à l'élection des membres de la Direction du parti.

Le lendemain dimanche 7 verra la cérémonie officielle d'ouverture à dix heures marquée par un important discours d'ouverture du Secrétaire Général. Sont attendus à cette cérémonie les délégués et les militants de la région de Dakar ainsi que les invités. L'autre moment fort de la journée sera la cérémonie de clôture à 16 heures à l'occasion de laquelle "les décisions importantes du congrès seront rendues publiques et la nouvelle direction du parti installée". ■



AVIS DE DECES



La famille Feu Mahi Hamet WANE, commissaire divisionnaire de Police, père du défunt, Coura Biléle WANE à Yoff, mère du défunt, Mamadou Mahi WANE grand-frère du défunt à Washington, Racky Mahi WANE, soeur du défunt à Toulouse, Ibra WANE, frère du défunt à Dakar, Aminata WANE, sœur du défunt à Dakar, khadiyatou WANE, sœur du défunt à Paris, Mariam WANE, sœur du défunt en Espagne, Seydou Nourou WANE, frère du défunt à Washington, Khady WANE, sœur du défunt à Dakar, Amadou WANE, frère du défunt à Washington, Abdoul Aziz WANE, frère du défunt à Dakar, Dieynaba WANE nièce du défunt à Dakar, Abdoulaye WANE, neveu du défunt à Dakar, Aïssata Mahi WANE sœur du défunt à Paris.

Ont la profonde douleur de vous faire part du décès de leur fils, frère et oncle **OUMAR MAHI WANE.**

Décès survenu le vendredi 28 juin à Dakar. L'enterrement a eu lieu le dimanche 30 juin au cimetière de Yoff.

Fatiha + 11 Likhlass.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une entreprise de la place recherche des commerciaux jeunes dynamiques motivés et un informaticien.

Niveau minimum Bac + 2.

Les dossiers de candidature doivent comporter un Cv et une lettre de motivation à envoyer à l'adresse suivante : mounassac@yahoo.fr

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

RAPPORT DE L'AUDIT PHYSIQUE DES AGENTS DE L'ÉTAT

Des morts, des agents absents du Sénégal,... payés par l'État

Le rapport général sur l'audit physique des agents de l'État sera bientôt sur la table du Premier ministre Abdoul Mbaye. En attendant sa validation par le PM, il fait déjà état de nombreux dysfonctionnements dans la Fonction publique.



■ ALIOU NGAMBY NDIAYE

Des agents morts, ou absents du Sénégal payés par la comptabilité publique. C'est ce qui ressort du Rapport général sur l'audit physique des agents de l'État. La commission mise en place pour

vider les 20.000 contentieux qui ressortent de l'audit physique a livré son rapport hier. Même si le ministre de la Fonction publique n'a pas trop voulu s'avancer sur le contenu de ce rapport, en attendant qu'il soit validé par le Premier ministre, Abdoul Mbaye, il en ressort, selon l'Inspecteur général

d'État (IGE) François Collin, par ailleurs président de la commission, que certains constats pourront être validés ou modifiés. La commission a examiné 10.450 contentieux issus des opérations d'audit sur le terrain et 9273 contentieux issus de la confrontation des données des différents fichiers de référence. Soit un total d'un peu moins de 20.000 contentieux. Ce traitement, souligne M. Collin, fait ressortir "de nombreux dysfonctionnements causés par le laxisme ou la complaisance de certains chefs de service à l'endroit de leurs agents les moins scrupuleux, par l'immigration irrégulière au sein de l'administration". "Ces dysfonctionnements ont pour conséquence, sans être exhaustifs, la prise en charge par les services de la solde d'agents absents du Sénégal, d'agents introuvables, retraités ou décédés, sans que l'on sache à qui profite les rémunérations qui, malgré tout, leurs sont versées", déplore François Collin. Ce qui fait dire au ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les institutions, Mansour Sy,

qu'"on a payé des morts, on a payé des personnes qui ne sont plus au Sénégal". Par ailleurs, d'autres pratiques non orthodoxes ont été mises à nu. Il s'agit, selon l'Inspecteur général d'État, de "la prise en charge d'agents en détachement, en disponibilité ou en activité dans des structures privées qui sont autant de cas probables de double rémunération".

Économies substantielles au niveau de la masse salariale

Cet audit physique et biométrique des agents de l'État, dont le rapport général sera déposé, dans les prochains jours, sur la table du Premier ministre, va permettre, selon, Mansour Sy, de disposer "d'un fichier unifié, qui va permettre à notre administration de savoir combien nous sommes ? Où nous sommes ? Qu'est-ce que nous sommes et surtout de pouvoir libérer des postes budgétaires". "Le gouvernement est décidé à poursuivre le travail, pour que, non seulement tous les dysfonctionnements soient corrigés, tous les salaires indus recouverts et que toutes les initiatives prises, pour que plus jamais notre administration ne se retrouve dans cette situation indigne d'un pays à ce niveau", déclare le ministre de la Fonction publique. Selon l'IGE François Collin, avec l'ensemble des recommandations faites à l'État par le comité technique, le gouvernement peut faire des économies substantielles au niveau de sa masse salariale. ■

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS AU SÉNÉGAL

37% des enfants sont économiquement actifs

Trente-sept pour cent des enfants âgés entre 5 et 17 ans au Sénégal sont économiquement actifs. L'annonce a été faite hier, au cours du lancement du Plan Cadre National de prévention et d'élimination du travail des enfants au Sénégal (PCN).

■ VIVIANE DIATTA

La problématique du travail des enfants s'est toujours posée avec acuité au Sénégal. Elle s'est développée avec la pauvreté et jette les enfants dans les méandres de la prostitution, de la délinquance et de l'utilisation de la drogue. Pour lutter contre ce fléau, le ministère de la Fonction publique a lancé hier le Plan Cadre National de prévention et d'élimination du travail des enfants au Sénégal (PCN) délimité à l'horizon 2016. Ce que le directeur du Bureau International du Travail (BIT), François Mourangira, a contesté. Il estime qu'on ne pourra pas éradiquer le travail des enfants en trois ans. "Je dis non. Il faut être réaliste. Le temps restant est très court pour éradiquer le phénomène.

Car 37% des enfants au Sénégal de la tranche d'âge de 5 à 17 ans sont travailleurs. C'est un engagement très fort. Ce qui est important, c'est qu'on puisse mettre en place des mécanismes, des cadres et créer des conditions pour éradiquer les pires formes de travail des enfants", a indiqué le directeur du BIT. A l'en croire, le plan existe depuis 10 ans, sans suite. "J'appelle à l'action et à la création de synergie. Si chacun se disait : "Et si c'était mon enfant qui travaille, et que tout le monde y mette du sien, le problème allait être plus facile à éliminer", a-t-il plaidé. Le BIT, annonce-t-il, va assurer l'accompagnement technique, parce que le Sénégal a montré un engagement fort pour éradiquer le phénomène du travail des enfants dans ses pires formes.



Un budget de 13 milliards F Cfa

Toutefois, le pari est loin d'être gagné, malgré les nombreux efforts fournis, a déclaré Mamadou Sow, secrétaire général du ministre de la Fonction publique. Car, le travail des enfants continue à être la tâche noire qui pèse sur les consciences. "Il est nécessaire de mettre à contribution l'État du Sénégal, en premier, et l'ensemble des partenaires techniques et financiers, pour la mobilisation des ressources escomptées. C'est pourquoi, pour rendre opérationnel ce plan cadre assorti d'un plan d'action à court et moyen terme, budgétisé à 13 milliards, nous avons décidé que le 1/3 du budget, c'est-à-dire 4,5 milliards, soit annualisé. Les 8,5 milliards restants du budget vont être utilisés à long terme", a déclaré M.

Sow.

Porter le plaidoyer sur les ressources humaines du pays, et l'intégration de la lutte dans les politiques sectorielles des ministères, tels sont les deux défis à relever, selon Mamadou Sow. En effet, le Sénégal a ratifié en 2000 la Convention internationale 182 sur la lutte contre les pires formes de travail des enfants. Cette convention est venue s'ajouter à la convention 138, adoptée en 1999 et qui fixe l'âge d'admission au travail. "Par ces deux instruments, la communauté internationale avait voulu créer les conditions, pour que l'enfant retrouve sa place naturelle, en tant qu'enfant pour aller à l'école, bénéficiaire de connaissances pour prendre la relève", a rappelé le secrétaire général. ■

PROGRAMME SPECIAL DE RELANCE DU MANIOC

Une coalition pour booster la filière

La filière manioc est aujourd'hui la source d'une importante activité économique chez les producteurs et femmes transformatrices. Une coalition dite "Manioc" a été mise sur pied pour relancer cette filière

La stratégie de la croissance accélérée (Sca), en partenariat avec la Direction de l'agriculture, les chambres de commerce, les services techniques de la Direction de la protection des végétaux (Dpv), de l'Institut de recherches agricoles (Isra), de la Caisse nationale de crédit agricole du Sénégal (Cncas) et de l'Agence de développement et d'encadrement des petits et moyens entreprises (Adepme), a mis en place une coalition dite "Manioc" pour relancer la filière de ce produit. Il s'agit d'un dispositif technique qui regroupe les chambres de commerce de Thiès, Dakar et Fatick. L'idée est de circonscrire les périmètres agricoles de la filière manioc qui représente une activité importante dans ces régions. Au-delà de la production, les acteurs agricoles ont découvert qu'il y avait des infrastructures de transformation. Toutes raisons qui ont amené le secrétaire permanent de la Sca, Ibrahima Wade, à estimer que le manioc représente une production extrêmement importante, en termes d'activité économique, d'occupation de producteurs et surtout des acteurs économiques qui évoluent dans le secteur, sans compter les produits dérivés du tubercule et ses sous-produits. Lesquels produits et sous-produits ont été visibles, tout au long de la visite de terrain qui les a menés tour à tour à Chérif Lô, Pire, Méouane et Taïba Ndiaye, dans le département de Tivaouane.

Le programme a débuté hier à Thiès. L'un des enjeux, selon Ibrahima Wade, est la mise en cohérence du secteur agricole. "Nous nous sommes rendu compte que le potentiel productif qu'il y a dans les filières agricoles n'est pas souvent mis en valeur, parce qu'il y a un manque d'organisation et de structuration des chaînes de valeur, lorsqu'on prend les filières une par une. C'est pourquoi nous avons engagé ces chantiers, en identifiant les acteurs, segment par segment et en essayant de voir les contraintes qui empêchent le développement d'une telle filière", dira-t-il. Il estime qu'il va falloir travailler à l'amélioration des rendements de la production et de sa qualité pour avoir un produit dérivé de bonne qualité. Mais, poursuit-il, "nous avons identifié qu'il y a une contrainte sur l'après-production". En effet les prix sont fixés à la Bourse du manioc de Pire. Les prix, sur cette place d'échange du produit, dépendent de la quantité qui arrive. Lorsque qu'il y a une forte affluence, le prix baisse et cela n'est pas rémunérateur pour le producteur". Ibrahima Wade juge cette situation comme une injustice qu'il faudra corriger en créant des conditions de conservation. ■

NDEYE FATOU NIANG THIES

AFFAIRE DU NAVIRE "DEFENDER"

Toto Sarr et ses associés innocents, le bateau confisqué

Le tribunal des flagrants délits de Dakar a décidé hier la relaxe pure et simple de l'ex-directeur général de la Sûreté, Amadou Moustapha John Sarr dit Toto et de ses deux associés poursuivis dans l'affaire du navire de guerre déclassé "Defender". Quant aux membres de l'équipage, ils ont été reconnus coupables.

FATOU SY

B lanc comme neige, Amadou Moustapha Sarr dit Toto l'est depuis hier. L'ex-directeur général de la Sûreté et ses associés de la société "Prima Centurie", Samir Mourad et Meïssa Christian Xavier Diop, ont été innocentés, dans l'affaire du navire de guerre déclassé dénommé "Defender". Les membres de l'équipage ont tous été reconnus coupables, mais n'ont pas été éclopés de la même peine. Les matelots Robert Andrew Bayliss et Christopher John Tracey et l'aide machiniste Alexandre Thomas John Eldson ont

été condamnés à un mois assorti du sursis, pour le délit de séjour irrégulier. Quant au commandant du bateau, Christopher Neil Enmarch, il a éclopé de six mois assortis du sursis. Il a été reconnu coupable des délits de défaut d'autorisation de navigation, défaut de journal de bord, détention illégale d'arme sans autorisation administrative et séjour irrégulier. Le tribunal des flagrants délits l'a aussi débouté de sa demande de restitution du navire.

Le navire avait été arraisonné au large de Bel Air, dans la nuit du 3 au 4 juin dernier et les membres de l'équipage arrêtés. Ensuite, Toto Sarr et ses deux associés, accusés

d'avoir fait venir le navire de guerre déclassé, avaient été aussi arrêtés.

Lors de leur comparution devant le juge, les trois responsables de "Prima Centurie" avaient nié avoir fait venir le bateau. Selon Samir Mourad, ils étaient en négociation avec le Commandant pour une prospection. D'ailleurs, les déclarations du responsable de l'Agence nationale de l'aviation maritime (ANAM) les avaient confortés. Car, celui-ci avait indiqué aux juges qu'il incombe au commandant du bateau de chercher une autorisation de navigation dans les eaux territoriales sénégalaises. Le parquet avait requis six mois assortis de sursis contre les prévenus qui comparaissaient libres, à l'exception du capitaine. ■

TOTO SARR, APRÈS SA RELAXE

"Je ne souhaite à personne de passer là je suis passé"

"Cette affaire, je l'ai vécu avec peine, mais avec beaucoup de soulagement. J'ai pu mesurer la dimension de toutes les relations que j'ai eues durant toute ma carrière, que je ne peux qualifier. La justice peut être courante, mais elle est divine. Dieu ne se trompe pas, mais l'homme, oui. Je pardonne à tous ceux qui se sont trompés dans cette affaire. Je l'ai vécue normalement, dans la mesure où j'ai suivi la procédure. Je la connais. Comme nous sommes arrivés à la fin, je ne souhaite à personne de passer par là je suis passé, ces jours-ci". ■

ACCIDENT AU MAGIC LAND

Le tribunal "libère" Saleh et ses deux employés et arrête la "Grande roue"

Le tribunal des flagrants délits a condamné hier le patron de Magic Land Youssef Saleh et ses deux employés Mamadou Cissé et Assane Sylla à trois mois assortis du sursis. Ils ont été déclarés coupables de la mort accidentelle du petit Daouda Traoré.

Après une dizaine de jours passés dans les liens de la prévention, le patron de Magic Land, Youssef Saleh et ses deux employés Mamadou Cissé et Assane Sylla ont recouvré la liberté, hier. Ils ont éclopé d'une peine de trois mois assortie du sursis. Alors que le parquet voulait que les prévenus, coupables d'homicide involontaire et de blessures involontaires, soient condamnés à trois mois ferme. Quoi qu'il en soit, les deux employés peuvent s'estimer heureux de n'avoir pas éclopé d'une sanction pécuniaire, car c'est la société Magic Land qui a été déclarée civilement responsable. A ce titre, elle doit allouer la somme de 15 millions de francs CFA aux héritiers de Daouda Traoré. Un montant de 2 millions de francs CFA devra être alloué à l'établissement Marc Perrot où étudiaient la victime et ses deux camarades blessés, Ibrahima Bâ et Ibrahima Diaby.

Expertise médicale pour les deux rescapés

Le tribunal a ordonné une expertise

médicale pour les deux enfants blessés. C'est le docteur Mouhamed Soumah, en service à l'Hôpital général de Grand-Yoff, qui a été désigné. Les frais seront à la charge des parents. Le tribunal a alloué à chacun des deux blessés la somme de 100.000 francs. Les juges ont donné un délai de 30 jours à l'homme de l'art pour déposer son rapport. Enfin, le tribunal a ordonné l'arrêt de la "Grande roue", l'un des manèges défectueux, jusqu'à la réparation de l'ensemble des 16 silos. Car, d'après le constat de la gendarmerie, confirmée en partie par Youssef Saleh, plusieurs silos ont des anomalies. Certains ne disposent pas de grille de protection, tandis que d'autres ont des portes soudées.

Cette décision rendue par le tribunal n'a pas satisfait Me Mbaye Jacques Ndiaye. Le conseil de Youssef Saleh compte interjeter appel, car, selon lui, les maîtresses ont une responsabilité pénale dans cet accident tragique survenu le vendredi 21 juin. Les élèves de l'établissement Marc Perrot s'étaient rendus à

Magic Land pour un moment de distraction. Mais, la distraction a viré au drame, car l'un des silos de la "Grande roue" occupé par Daouda Traoré, trois ans, ses deux camarades de classe et leur maîtresse, a vacillé. Daouda Traoré est tombé avant de succomber à un traumatisme crânien.

Les conseils des parties civiles réclamaient 50 millions de francs CFA de dommages et intérêts pour le garçon décédé. 20 millions pour les deux blessés, en sus d'une expertise médicale. Ils réclamaient également 10 millions pour l'école Marc Perrot. ■

F. SY

POURSUIVI POUR VIOL SUR SES NEVEUX ET NIECES

Le menuisier sera-t-il sauvé par les certificats médicaux ?

Menuisier de son état, B. Ndour est accusé d'avoir abusé de deux nièces et deux neveux. Mais, en attendant son procès prévu le 8 juillet prochain, les certificats médicaux plaident en faveur du prévenu qui conteste les faits.

B. Ndour a-t-il violé ses deux nièces et deux neveux ? Au moment où ce menuisier de 26 ans clame son innocence, les certificats médicaux versés dans le dossier semblent le conforter. Car, aucune lésion n'a été décelée sur les deux garçons et l'hymen est resté intact chez les deux filles. Or, les supposées victimes affirment tous avoir été abusées sexuellement par B. Ndour. Elles ont presque toute décrit le même modus operandi. "Il m'a demandé de le suivre dans la chambre de sa mère pour y récupérer l'argent avec lequel je devais effectuer une commission", a commencé à raconter M. Ndour. La fille de 11 ans a ajouté qu'elle ne voulait pas suivre le prévenu, mais a dû céder, sur l'insistance de son oncle. Une fois dans la chambre, son oncle l'aurait dénudée avant de se coucher sur elle. "Il

s'est aussitôt relevé, lorsqu'il a entendu un bruit", a conclu l'élève qui dit n'avoir senti aucune douleur. Âgée de 10 ans, N. Guèye dit également n'avoir jamais senti de douleur, les deux fois que B. Ndour a commis un abus sexuel sur elle. Si le prévenu s'est limité, d'après les dires de l'élève, à lui demander de se coucher sur lui, avec S. Ndour, il serait passé à l'acte. A en croire le garçon de neuf ans, le prévenu l'a sodomisé, avant de le sommer de garder le silence. A l'image des autres victimes, lui également affirme n'avoir pas senti de douleur. Quant à D. Ndour, il prétend avoir été sauvé par la fuite. "Il m'a appelé pour me faire "Yëfi saay saay" (rapport sexuel) et j'ai pris la fuite", a confié le garçon de 10 ans aux pandores de la brigade de Keur Ndiaye Lô.

Les accusations des quatre pré-

CENTRE DU CEM THAROYE 2

4 candidats au baccalauréat expulsés pour fraude et tricherie

Certains candidats au baccalauréat sont prêts à tout pour décrocher le sésame qui leur ouvre les portes des études supérieures. Mais, cette année, c'est sans compter avec la vigilance des surveillants et les directives fermes des autorités académiques envers toute forme de tricherie. Après une candidate déferée au parquet pour fraude, par les éléments du commissariat central de Guédiawaye, lors des épreuves de la session du Bac G qui se sont déroulées la semaine dernière, 4 autres candidats ont été épinglés. Il s'agit de trois candidats officiels et d'un candidat libre. Toutefois, ils n'ont pas atterri en prison. Les surveillants du centre d'examen de Thiaroye 2 se sont contentés de les expulser. Ils ont été pris lors des épreuves de mathématiques et d'espagnol.

Les candidats A. Mané, B. Keita, M. Diop, dont les numéros de table étaient respectivement : 10266, 10265, 10259, ont été surpris en train de partager des informations relatives aux solutions des exercices de l'épreuve de mathématiques. En effet, l'un des trois candidats susnommés s'est mis à consulter son téléphone portable qui est pourtant interdit dans les centres d'examen. Lorsque l'un des surveillants lui a demandé pourquoi il le faisait, il a laissé entendre qu'il voulait regarder l'heure. Souhaitant en avoir le cœur net, le surveillant a consulté le portable et y a découvert une partie des solutions des exercices. Automatiquement, il en a informé le président du jury 765 qui a décidé de les expulser sine die. Selon l'un des candidats malheureux, l'auteur du texto est un étudiant pensionnaire de l'université Gaston Berger de Saint-Louis. Toujours dans le même centre et dans la même journée, un candidat libre du nom de M. Ndioungue a été sommé de vider la salle, en essayant de tricher lors des épreuves d'espagnol. ■

CHEIKH THIAM

mées victimes ont été appuyées par les témoignages de leurs enseignants qui soutiennent avoir décelé des changements dans leur comportement. Ce qui a poussé la présidente de l'association des parents d'élèves à porter plainte contre B. Ndour. Seulement, ce dernier nie catégoriquement les accusations portées contre lui. Il a même battu en brèche les allégations de certains de ses proches qui, cherchant à le dédouaner, l'ont présenté comme un aliéné mental. B. Ndour affirme qu'il ne souffre d'aucune défaillance mentale. Donc, il ne lui viendrait pas à l'esprit d'abuser de ses nièces. C'est le 8 juin prochain qu'il sera jugé. ■

DOSSIER

Les parcs d'attractions sont-ils sûrs pour vos enfants ?

Une poignée de parcs d'attractions sont devenus, depuis quelques années, le point de ralliement des écoliers et lycéens dakarois, en ces temps de grandes vacances scolaires. Néanmoins, avec la récente "tragédie du Magic Land", on se demande de plus en plus si ces aires de jeux sont en mesure d'assurer la sécurité de leurs jeunes visiteurs. *Enquête.*



■ SOPHIANE BENGELOUN

“**M**agic Land”, “Sun Parc”, “Africa Park”, “Kay Bondé”... Ces lieux ne vous disent peut-être pas grand-chose, en tant qu'adulte, mais, croyez-le ou non, leur popularité atteint des sommets auprès d'une certaine tranche d'âge de la population dakaroise. Et pour cause! Il s'agit parmi tant d'autres des noms de parcs (d'attractions ou thématiques) qui, dispersés à travers la capitale, drainent un public impressionnant d'enfants et d'adolescents à longueur d'année. Cela est encore plus vrai en ce début des vacances d'été, avec une fréquentation de ces établissements qui a notablement (et logiquement) augmenté, du fait de la fermeture des écoles : “Le samedi, le dimanche et les jours fériés sont les jours les plus “full” pour nous. Avec les vacances, cependant, on peut avoir même en semaine de larges groupes de jeunes, certains en provenance de la banlieue, qui viennent jouer chez nous. Les enfants adorent les autos tamponneuses”, explique Boubacar Fall, un

technicien machiniste employé par l'aire de jeu qui jouxte la boulangerie jaune, dans le quartier de Sacré-Cœur III.

Larges fréquentations, foule, enfants ayant parfois des accompagnateurs, eux-mêmes à peine plus âgés... Il existe une multitude de facteurs à risques pouvant conduire à des accidents, certains bénins, d'autres, malheureusement, beaucoup plus graves comme c'est le cas de la triste affaire du Magic Land, il y a de cela quelques semaines... Au-delà du fait d'en déterminer les responsabilités respectives, la question essentielle reste la même : ces parcs d'attractions dakarois sont-ils réellement sûrs pour les enfants ?

Matériel et maintenance

En matière d'attractions, il n'y a pas de règles préétablies en termes d'infrastructures ou d'entretien... Étant exclusivement la propriété privée de particuliers ou d'association de particuliers, ces parcs dakarois dépendent entièrement des envies, des opportunités ou de la bourse de leurs gérants en ce qui concerne l'acquisition de

manèges. S'il y a une législation en la matière, rares sont (il semblerait) ceux qui en tiennent compte : les propriétaires des machines ne sont généralement pas ceux qui, sur place, les gèrent car préférant confier ce travail à des employés. En ce qui concerne les manèges, c'est l'Italie, la France ou, plus vaguement, l'Europe qui en sont généralement les lieux de provenance... Ce qui soulève un autre problème : celui de l'âge et du degré d'usure des machines.

Seule une poignée de parcs d'attractions ont confié avoir acheté leurs machines neuves, sinon en très bon état. Quand c'est le cas, le choix de payer le prix fort s'est fait pour plusieurs raisons. “Nos trampolines ont été achetées neuves. Depuis 7 ans, ils permettent aux enfants de s'amuser et d'évacuer le stress en toute sécurité, du fait de la qualité de l'installation qui est, comme vous le voyez, entourée d'un filet de protection pour empêcher aux enfants d'être éjectés de l'espace de jeu. Il nous arrive même de vendre plus de 100 tickets par jour”, témoigne Babacar Ciss, gérant du Parc Kay Bondé sur la Corniche Est.

Au Sun Parc, encore appelé Manège de la Cathédrale, on nous explique la logique derrière ce choix : “On a fait le choix d'investir dans nos machines, à cause de ce que cela représente en termes d'usure liée au climat qui est particulièrement important à Dakar, puisqu'en plus de la chaleur et de la poussière, il faut compter avec l'air marin. Chaque semaine, il y a des révisions faites sur toutes nos attractions par des techniciens maison qui, depuis l'ouverture du parc, ont appris à bien se familiariser avec



le matériel”, raconte Nathalie Nemer, la gérante.

Recyclage

Un comportement exemplaire qui n'est, on s'en doute, pas l'apanage de tous. Vétusté, dysfonctions, saleté, rouille... nombreux sont les manèges qui, même au moment de leur achat, ont vu de meilleurs jours... Et cela est encore plus vrai quand le parc dispose d'un nombre réduit de techniciens : “Je travaille ici, à la piste d'autos tamponneuses, mais il arrive que le gérant d'un autre parc fasse appel à moi, quand ses machines tombent en panne ou alors qu'il faille faire des révisions. J'ai travaillé là-bas à temps plein pendant 1 an, donc il m'arrive de donner un coup de main”, explique Boubacar Fall qui refuse de donner publiquement le nom du Parc en question.

Si bien évidemment, les manèges coûtent cher et donc que l'essentiel de ceux dont on dispose à Dakar est d'occasion, un bon entretien et un personnel dévoué préviennent néanmoins une bonne partie des accidents : “Ici, on travaille avec des voitures d'occasion, achetées en 2e main en Europe par notre patron, un Sénégalais. On dispose néanmoins de consignes que l'on respecte à la lettre et de procédures d'urgence, comme un bouton panique qui provoque l'arrêt complet du manège et dont il m'arrive de m'en servir, si je constate une anomalie. En vérité, travailler avec des manèges, c'est une question de plaisir : si tu aimes les enfants, tu fais attention à eux”, ajoute le machiniste basé près des deux voies de Liberté VI.



Surveillants versus parents

C'est l'éternel paradoxe des parcs d'attractions : qui des parents ou accompagnateurs de l'enfant ou des employés du parc sont réellement responsables de leur bien-être quand il monte sur un manège ? La réponse à cette question est, on s'en doute bien, on ne peut plus vague : chaque gérant vous dira qu'il existe un nombre impressionnant de règles de sécurité liées à son travail, du fait de l'identité des visiteurs des parcs qui sont, bien sûr, des enfants. Consignes de sécurité, limite d'âge, interdictions, boutons panique... On pourrait croire que toutes les options ont été étudiées, afin de garantir l'intégrité physique des enfants, mais la réalité est tout autre, puisque la première et plus importante règle, en matière de manège, est l'impératif de la présence d'un responsable pour surveiller les plus jeunes.

Insidieusement, on comprend vite que c'est ainsi aux parents, et aux parents seuls, qu'il échoie la quasi-totalité de la charge des enfants : “Forcément, dans tous les cas, il faut que les enfants soient accompagnés, pour pouvoir monter sur les manèges, sinon nos moniteurs leur refusent l'accès aux prémices. S'il y a une limite d'âge sur un manège et que l'enfant insiste, malgré tout, on peut accepter de lui faire tenter l'expérience, mais seulement s'il est accompagné”, explique ainsi la gérante du Sun Park, dégageant en touche sans trop en avoir l'air.

Une négligence dans l'un ou l'autre des deux camps, on ne saurait dire lequel, conduit néanmoins toujours au même résultat : l'accident. Même si sa gravité diffère grandement, en fonction de la dangerosité de l'attraction : “Sur Bourguiba, ma fille s'est un jour foulé le poignet en tombant d'un manège”, raconte Mahmoudou, domicilié à la cité Bel Air. “Le pire, c'est que j'ai dû l'emmener moi-même à l'hôpital, sans que personne ne daigne m'offrir d'assistance ou de dédommagement”, ajoute ce père de famille scandalisé.

On sait tous, malheureusement, qu'il arrive que les traumatismes liés à la chute ou au dysfonctionnement d'un manège soit autrement plus tragiques...

Assurance et prise en charge des urgences

Il existe 2 grandes catégories de



manège : les manèges "lents" et ceux "à sensation". La 1ère catégorie concerne tout ce qui est manège de plaisance, particulièrement ceux qui sont réservés aux tout petits : carrousel, grande roue, petit train et autre maison hantée en font généralement partie. Dans la 2e catégorie, l'enfant a beaucoup plus d'autonomie de mouvement et de participation dans la manœuvre de l'attraction, comme le trampoline, le rodéo américain, les stands de tir ou encore les autos tamponneuses... Inutile de préciser que cette dernière catégorie est réservée aux enfants d'un certain âge, l'accès aux plus petits y étant, en théorie, interdit.

En fonction du type de manège donc, on peut comprendre que la formation du personnel d'appoint, de maintenance et de surveillance diffère, de même que les dispositions du parc, en cas de sinistre. "Nous disposons d'un espace réduit, facile à surveiller, et uniquement de manèges lents, car on a fait le choix de ne pas acquérir de machines qui peuvent être dangereuses pour les enfants... Cela ne veut pas dire qu'il n'arrive jamais qu'un enfant tombe, s'écorche un genou ou s'ouvre l'arcade sourcilière. De ce fait, nous disposons du nécessaire pour offrir sur place les premiers soins à l'enfant. Dans le cas où la blessure est grave, ce qui ne s'est jamais vraiment produit, nous avons également fait en sorte de pouvoir évacuer d'urgence l'enfant à l'hôpital Principal ou en clinique", explique Nathalie Nemer, détaillant la procédure maison du Sun Park, en cas d'urgence.

S'ils disposent de manèges susceptibles de créer des accidents plus graves, on a une idée plus vague de ce qui est attendu de certains parcs, en cas de blessure. "Si un enfant se blesse, on peut l'emmener à l'hôpital. Lequel ? Je ne sais pas trop. Ça ne nous est jamais arrivé, mais si ça arrive, on peut parler avec l'hôpital et voir lequel est le plus proche, ou le plus convenable pour nous, en fonction de notre contrat d'assurance", avoue Boubacar Fall.

Autre point d'achoppement dans la gestion des parcs d'attractions : la question de l'assurance. Si certains gérants peuvent en effet dire le nom de la compagnie d'assurance et le ou les type(s) de contrats souscrits par le parc, force est de constater que la majorité de ceux interrogés, ont habilement évité la question, ou bien ont avoué qu'il n'en avaient aucune idée. Le problème, dans ce cas, est moins celui de l'absence d'une souscription d'assurance (qui, logique-

ment, ne devrait pas faire défaut) que celui d'information du personnel, en charge des affaires quotidiennes du parc. En temps normal, cette aporie n'a pas de conséquence. Cependant, en cas d'urgence, elle peut se révéler d'une grande gravité, étant donné que Assurance et partenariat d'évacuation vers une structure hospitalière vont souvent de paire. "C'est la patronne qui dispose de ce genre d'informations. Celui qui veut les connaître doit lui téléphoner", répond ainsi Babacar Ciss quand on lui demande à quel type d'assurance son parc a souscrit.

Silence (coupable)?

Quoi qu'on puisse dire sur l'état et la situation des parcs d'attractions dakarois, une chose demeure constante : depuis l'incident du Magic Land, le mois dernier, que l'on rappelle être le 2e accident mortel survenu depuis leurs prémices, jamais plus ils n'auront la même image auprès du public. Même dans un pays comme le nôtre, où le "Ndogalu Yàllà" (destin) est la réponse à toutes les tragédies, on peut facilement se rendre compte que le contrat de confiance entre ces établissements et le grand public a été sérieusement entamé. Que ce soit sur place où sur le net, dans les forums, l'affaire

du Magic Land fera encore longtemps couler beaucoup d'encre et cela, tant que demeurera cette pratique d'une sorte d'Omerta constatée dans certains parcs.

Si l'on admet qu'il est déplorable que la mort d'un enfant fasse les choux gras de la presse et, peut-être, serve des intérêts que l'on ne saurait cerner, cela justifie-t-il les pratiques visant à dissimuler certaines informations sur cette affaire ? A plusieurs reprises, l'accès au parc en question, afin d'y trouver un interlocuteur, a été refusé aux journalistes qui se sont retrouvés bloqués à la porte par un maton répondant invariablement que "le gérant est absent" et ajoutant ne pas savoir "quand" il reviendrait. Impossible de tirer plus du reste du personnel de Magic Land qui, comme à un seul homme, a répondu avoir "reçu les consignes" de ne pas parler.

Un comportement assez curieux, dans le sens qu'il ne fait qu'attiser la curiosité des Sénégalais qui y voient, à défaut de preuves tangibles, un aveu de culpabilité... L'exemple est encore plus patent, si l'on suit de près ces sujets sur les sites d'informations, comme Dakaractu.com ou encore Seneweb où l'on trouve des commentaires très sévères de la part des internautes : "Il faut fermer Magic Land et envoyer ces gens en taule. Ils ne sont intéressés que par l'argent et jouent avec la vie de nos enfants. Comment peut-on faire monter sur une nacelle des enfants de 3 ans sans surveillance et sans protection ? Qu'en est-il de l'entretien des ces jouets ? C'est inexcusable !", lance ainsi un internaute, nommé Tala.

Il est aussitôt conforté dans son opinion par un deuxième, se présentant sous le pseudo de blodak : "Pour des mesures conservatoires, ce parc d'attraction doit être fermé au public... diligenter une enquête sérieuse pour vérifier, entre autres, si les matériaux et autres accessoires utilisés ne sont pas de seconde main, comme il est de coutume au Sénégal dans certains secteurs... Et enfin châtier sévèrement les responsables !", renchérit ce dernier. Un mutisme donc qui est sans doute mauvais pour l'image déjà écornée de ce parc, sans pour autant masquer, néanmoins, les signes d'une désertion évidente du site par les Dakarois. "Il n'y a personne ici aujourd'hui. Je suis stationné là, depuis des heures. Je ne sais pas ce qui se passe, c'est pourtant les vacances, mais je n'ai presque pas vu d'enfants... Sans doute est-ce le décès du petit qui a fait se désister les gens", témoigne en effet El Hadj Diagne, un taximan habitué à stationner près de la porte du Magic Land. ■



MARCHE CONTRE L'USAGE DU CORAN DANS L'ARÈNE

Oustaz Alioune Sall interpelle le Cng

"Le Coran n'est pas un jeu". Voici ce qu'on pouvait lire sur une pancarte brandie par un homme, devant la mosquée sise à Nord Foire, venu répondre à l'appel de Oustaz Alioune Sall. L'imam avait appelé à manifester contre l'utilisation du Livre Saint des musulmans par les lutteurs. Un mouvement d'humeur provoqué par le combat entre Balla Gaye 2 et Tapha Tine. Il est 14 h 30 mn. La prière du vendredi vient de prendre fin. Quelques fidèles sont massés devant la mosquée et attendent le coup d'envoi de la marche pacifique. L'animateur vedette de la radio Sud Fm, qui s'entretient à l'intérieur de la mosquée avec l'imam, est attendu avec impatience. Après avoir expliqué les motivations de la démarche, Alioune Sall déboule. Emmitoufflé dans un grand boubou blanc, chéchia sur la tête, il est assailli par ses admirateurs qui veulent le saluer. La sécurité tente de contenir la foule. C'est la bousculade. Les nerfs se chauffent. Un membre de l'organisation calme les ardeurs et rappelle quelques règles disciplinaires, d'autant qu'il n'y a aucun élément des forces de l'ordre, pour encadrer la marche. «Nous voulons une marche pacifique, car l'islam est une religion de paix. Nous ne voulons pas de destruction», prévient-il.

La procession peut ainsi démarrer. Main dans la main, Alioune Sall et ses amis prennent la direction du siège du Cng de lutte qui se trouve à l'intérieur du stade Léopold Sédar Senghor. La forte canicule n'a pas d'effet sur la détermination de ces fidèles musulmans qui scandent «Allahou Akbar !». A mesure que l'on se rapproche du siège, la foule grossit. Le prétexte de la manifestation semble accrocher. Dans la foule, on distingue quelques femmes voilées venues soutenir une «cause noble». Arrivés au stade, les manifestants ne trouvent point d'interlocuteur. Car, les membres du Cng de lutte sont «absents des lieux», selon le gendarme préposé à la sécurité. Toutefois, Alioune Sall tient à livrer son message. «Nous avons constaté que les lutteurs sont en train d'humilier le Coran, dans l'arène. Certains lutteurs amènent des exemplaires durant leur combat, soit pour les distribuer, soit pour mélanger des coupures du Coran avec de l'eau. Nous invitons les lutteurs à cesser ces pratiques. Nous espérons que notre message sera entendu, parce qu'ils sont tous des musulmans. Nous voulons que leur responsable qui est le Docteur Alioune Sarr (président du Cng) interdise carrément à ces lutteurs de venir dans l'arène avec un exemplaire du Coran.»

Il en est de même de la vache tuée, sans être égorgée. Le prêcheur déclare : «C'est un acte ignoble. Le prophète Mohamed a dit : «Quiconque tue une bête au nom d'autre chose est un mécréant.» A peine a-t-il fini son speech que l'ancien lutteur Birahim Ndiaye surgit dans la foule. Tout de blanc vêtu, l'entraîneur de lutte, dénonce ces «images choquantes» et présente des excuses. «Dans la lutte, dit-il, il y a toujours des dérapages. Cette fois-ci, c'était trop». L'ancienne gloire de poursuivre : «J'ai toujours pensé que les trois quarts de ce qui se fait dans la lutte ne sont qu'amusements. Je respecte le Coran, puisque mes enfants sont tous sortis des daraa. J'espère que le Cng prendra des mesures idoines.»

A la fin de ce discours, la foule se disperse calmement. D'autres fidèles arrivent au stade, à bord de taxis. Mais c'était trop tard. ■

DAOUDA GBAYA

EGYPTE

Des affrontements entre pro et anti Morsi font 14 morts

Des dizaines de milliers de partisans et d'opposants des Frères musulmans se sont mobilisés vendredi en Egypte après le coup militaire contre le président Mohamed Morsi, les violences faisant 14 morts dans le pays, dont huit en marge de manifestations.



A lors que la tension est extrême en Egypte entre pro et anti-Morsi, cinq policiers et un soldat ont été tués dans la péninsule du Sinaï (nord), dans des attaques de militants islamistes qui n'ont pas été revendiquées. Dans la nuit, des islamistes ont attaqué le gouvernorat du Nord-Sinaï et y ont hissé leur drapeau.

Par ailleurs, des heurts entre pro et anti-Morsi ou soldats et pro-Morsi au cours des manifestations des deux camps ont fait huit morts dans le pays.

Au Caire, des affrontements ont éclaté dans la soirée aux abords de la place Tahrir entre pro-Morsi et anti-Morsi, faisant deux morts.

Des tirs étaient entendus et les deux camps se jetaient des pierres sur le pont du 6-October à proximité de la place emblématique de la capitale égyptienne, où s'étaient rassemblés des milliers d'opposants au président islamiste.

L'armée égyptienne a envoyé des blindés pour séparer les protestataires.

Devant ses partisans mobilisés pour un "vendredi du refus" du "coup d'Etat militaire" et "l'Etat policier", le Guide suprême des Frères musulmans - dont est issu M. Morsi -, Mohammed Badie, a appelé à rester "dans les rues par millions jusqu'à ce que" le président déchu soit revenu au pouvoir.

"Nous avons déjà vécu sous un régime militaire et nous ne l'accepterons pas une nouvelle fois", a-t-il prévenu, faisant référence à l'interim controversé assuré par l'armée entre la chute de Hosni Moubarak en février 2011 et l'élection de M. Morsi en juin 2012.

Pendant son discours, des hélicoptères militaires survolaient la foule à basse altitude.

Les nouvelles autorités mises en

place par l'armée, après l'éviction de M. Morsi mercredi, semblaient tout aussi déterminées à mettre en place rapidement de nouveaux rouages dans le pays et mener à bien leur "feuille de route" qui doit aboutir à des élections anticipées.

Le président intérimaire Adly Mansour, nommé par l'armée, a dans son premier décret dissous la chambre haute dominée par les islamistes, qui assure l'intégralité du pouvoir législatif, et nommé un nouveau chef des renseignements.

Mais ces décisions pourraient faire monter encore davantage la tension, déjà alimentée par les accrochages qui ont fait près de 60 morts dans le pays depuis le 26 juin.

Après une vague d'arrestations lancée contre les dirigeants des Frères musulmans, dont est issu M. Morsi, le procureur général a annoncé que des poursuites seraient engagées contre neuf d'entre eux - dont M. Badie - dans le cadre d'une enquête pour incitation au meurtre de manifestants.

Dans l'après-midi, des milliers de partisans de M. Morsi sont partis d'une mosquée de Nasr City, un faubourg du Caire, scandant "Mohamed Morsi est notre président" et "Traîtres!", pour se rendre devant la Garde républicaine située non loin du palais présidentiel.

Ils ont ensuite essayé d'accrocher sur les barbelés entourant le bâtiment une photo de l'ex-chef d'Etat, toujours détenu par l'armée, bravant à deux reprises les avertissements des soldats, avant que des tirs n'éclatent, faisant quatre morts, selon l'agence officielle Mena. Ils ont annoncé qu'ils poursuivraient un sit-in devant le bâtiment jusqu'au rétablissement du président.

Par ailleurs, selon Mena, une per-

sonne a été tuée et 120 blessées dans des heurts à Alexandrie entre pro-Morsi d'une part et anti-Morsi et forces de l'ordre d'autre part tandis qu'à Assiout (sud), une personne a été tuée lors de heurts entre des partisans de l'ex-chef d'Etat et les forces de l'ordre.

En réponse à ce "vendredi du refus", l'opposition à M. Morsi a appelé pour sa part à des manifestations massives, en particulier dimanche, pour "défendre la révolution du 30 juin", allusion à la journée ayant vu les plus importantes manifestations contre le président déchu.

Appels à l'unité

Après la destitution de M. Morsi, l'armée a appelé à rejeter la "vengeance" et à oeuvrer en vue de "la réconciliation nationale", tandis que M. Mansour a exhorté sur la chaîne

britannique Channel 4 à l'"unité".

Embarrassé après la destitution du premier président démocratiquement élu d'Egypte, même s'il était contesté, l'Occident a encore exprimé son inquiétude, Washington demandant au pouvoir de ne pas procéder à des "arrestations arbitraires".

L'Union africaine a de son côté suspendu l'Egypte, en rejetant "toute prise illégale du pouvoir", ce que le ministère égyptien des Affaires étrangères a dit regretter "profondément".

Elu en juin 2012, M. Morsi était accusé de tous les maux - administrations corrompues, dysfonctionnements économiques, tensions confessionnelles - par ses adversaires qui voyaient en lui un apparatchik islamiste inexpérimenté et avide de pouvoir. Il a été évincé par l'armée après des manifestations d'une ampleur inédite réclamant sa chute.

Le coup de l'armée, soutenu par une grande partie de la population, par l'opposition et par de hauts responsables religieux, ouvre la voie à une nouvelle et délicate période de transition dans le plus peuplé des pays arabes.

Pour le représentant de l'opposition Mohamed ElBaradei, l'intervention de l'armée pour faire partir M. Morsi a été une "mesure douloureuse" mais nécessaire pour "éviter une guerre civile". ■

AFP

FRANCE - CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Pourquoi Sarkozy ne peut pas "démissionner"

"Afin de retrouver sa liberté de parole", Nicolas Sarkozy a annoncé hier qu'il démissionnait "immédiatement" du Conseil constitutionnel, qui venait de confirmer l'avis de la commission des comptes de campagne (CNCCFP) en invalidant ceux de l'ex-chef de l'Etat pour la présidentielle. Un coup d'éclat destiné à montrer la colère de M. Sarkozy et son sentiment d'injustice devant cette décision, qui plonge l'UMP dans une véritable crise financière.



Pourtant, M. Sarkozy a sans doute parlé un peu vite. Car, comme le Conseil constitutionnel l'a rappelé, il n'a tout simplement pas la possibilité juridique de démissionner.

Le Conseil est composé de neuf membres nommés par le chef de

l'Etat, le président de l'Assemblée ou celui du Sénat, pour une durée de neuf ans. Il est renouvelé par tiers tous les trois ans. Mais en plus de ces membres, en général d'éminents juristes, sont membres de droit, à vie, les anciens chefs d'Etat de la Ve République. Trois personnes ont actuellement ce statut : Valéry Giscard-d'Estaing, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, seuls anciens chefs d'Etat français encore en vie.

Or, ce statut de membre "de droit" implique non une embauche ou une nomination par le Conseil constitutionnel, mais donne aux anciens présidents un droit automatique à y siéger. Et dès lors que ce droit est automatique, on ne peut y renoncer. Il est donc techniquement impossible pour Nicolas Sarkozy de quitter le Conseil constitutionnel. Il peut en revanche, comme il l'a annoncé, refuser d'y siéger et renoncer à percevoir ses émoluments. Mais il restera, en droit, l'un des membres de l'institution.

BREVES...

NIGERIA

Un pasteur arrêté pour crime sexuel

Ce sont au total 26 suspects qui ont été arrêtés mercredi par la police dans l'Etat d'Edo, au Nigeria, dont un homme d'Eglise accusé d'avoir eu des rapports sexuels avec un jeune homme de sa paroisse. Le religieux aurait menacé sa victime de la tuer si elle en parlait à qui que ce soit, rapporte Afriqinfos.com. L'événement intervient 24 heures seulement après que le Parlement nigérian a officialisé la criminalité des pratiques homosexuelles et du mariage entre personnes de même sexe. Le pasteur, du nom de Philips Ogbobor, aurait forcé un jeune homme de 20 ans de sa paroisse à avoir des rapports sexuels avec lui sous menace de mort s'il le dénonçait.

PRÉSIDENTIELLE AU ZIMBABWE

Mugabe Vs Tsvangirai

Le Zimbabwe entre en campagne électorale pour la présidentielle, et la température monte déjà. La cause ? Les deux poids lourds de la scène politique au Zimbabwe, le président Robert Mugabe et son rival, premier ministre Morgan Tsvangirai, se positionnent en favoris, selon Afriqinfos. L'élection prévue pour le 31 juillet annonce déjà la couleur. Dans ce pays marqué aussi par les violences politiques, l'opposition exige « des réformes avant l'organisation du scrutin, et notamment des garanties sur l'attitude des médias et des forces de sécurité qui soutiennent ouvertement le chef de l'Etat », qui règne depuis 33 ans.

TCHAD

Trois proches d'Hissène Habré arrêtés

Trois personnalités proches du régime Habré, dont Saleh Younous et Mbaikoubou Nestor, deux anciens directeurs de la DDS, la Direction de la documentation et de la sécurité, ont été arrêtés jeudi 4 juillet à Ndjamena, rapporte RFI. Ces arrestations entrent dans le cadre de la procédure menée contre l'ancien président, inculpé au Sénégal de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et tortures.

Comme le rappelle Le Figaro, il existe un précédent : celui de Vincent Auriol, président de 1947 à 1954. Pour protester contre le refus du général de Gaulle de convoquer le parlement alors que les députés, qui en avaient le droit, avaient voté cette convocation, Vincent Auriol avait voulu démissionner. Mais ce n'était pas possible, et l'ancien chef d'Etat avait dû se contenter d'un retrait volontaire. ■

LEMONDE.FR

MOTS FLÉCHÉS • N°679(FORCE 3)

DEBOURBÉE		HO DE L'WIENE	RABACHE	DE BONNE HUMEUR	MOYEN D'EXPRESSION	CONDIMENT ASSOCIÉ AU PORRE
REQUINQUE		CACHÉ ET RECRC. GUEVILLE	FAE MIEUX	TAS	SOUSIEN D'ARTISTES	
				CHIFFRE IMPAIR		
MARCHE- DE GATEUX					PARTIE DE CHENRE	
DEFFOSSE					MORCEAU DE POULET	
			COMMUNION			TRANSPOR- TIONS
AGRI DE MOREAU			ETRANGE			
AVEC LES COUTUMES		TÉTUS				
		COMBUSTIBLE GAZEUX				
AMOURACHES				BORD D'ÉTOFFE		MANGAONÉE
LA MEDITER- RANÉE EN EST UNE			PERSONNE NULLE	VERITABLE		
			FLEUVE D'ITALIE		POUR TOI	
					PROPRE	
AVENÉ	CYFRE BOUSNIÈRE			LIQUIDE POUR NOTER		
	PLAN DE TRAVAIL			MOMENT		
					EPUSÉ	
					MACRES	
DIAPASON		ENSEMBLE DE MASSIFS				MISE EN ROUTE
VÉLO POUR DUC		FAIT ÉCHOUE		ATAQUE SURPRISE		
				PETIT FONCEUR		
ARRIVÉE A TERRE			FILS DE ROI			
MOTINE DE DEUX			VAUT À LE			
		BAVARDAS			OPUS	
		APRÈS BIG			IL AHOISE L'ÉGYPTE	
AUSG				ESSAYA		
PROTECTION DE CHAMBRE À AIR				FANTASMI- AMÉRICAIN		
			PARTIE INTERNE DU COU			
COQUIN				SALLE A REJOUER		

horoscope

Bélier

Vous aurez toutes les armes pour résoudre une situation difficile car vous avez la forme physique. La médiocrité de votre sort actuel ne vous satisfait pas et vous pensez mériter mieux. Vous aurez l'occasion de mettre en valeur vos qualités personnelles.

Taureau

Votre forme physique atteint de nouveaux sommets, cela signifie que le stress ne peut plus vous atteindre. Essayez de garder cette forme merveilleuse aujourd'hui et oubliez les soucis et contrariétés pour une fois. La vie est belle, que diable, profitez-en vous aussi.

Gémeaux

Vous avez la grande forme physique et vous aurez ainsi toutes les armes pour résoudre une situation difficile. La médiocrité ne vous satisfait pas. Vous méritez mieux que ça dans la vie. Mettez en valeur vos qualités personnelles qui sont uniques.

Cancer

On vous fera une importante proposition. Une opportunité comme celle-là est incongrue à vos yeux. Il serait bon d'y réfléchir. Vous considérez sans raison qu'il faille la repousser pour l'instant. N'attendez pas trop longtemps. Demain il sera peut-être trop tard.

Lion

L'évolution d'une situation compliquée vous empêche d'avoir des pensées précises sur ce sujet bien particulier. Les apparences sont trompeuses et vous le savez. Votre perspicacité habituelle vous permettra de résoudre cette énigme avec facilité.

Vierge

Vous allez entrer dans une période où rien ne pourra freiner votre enthousiasme et votre combativité. C'est le moment propice pour entreprendre le projet que vous avez derrière la tête depuis longtemps. Armez-vous de courage, de belles perspectives sont en vue.

Balance

Toutes sortes d'affaires de moindre importance risquent de retenir toute votre attention. La vigilance sera de rigueur si vous voulez ne pas vous laissez surprendre par une opportunité arrivant très à propos. A votre intelligence de tirer profit de cet événement inattendu !

Scorpion

Vous avez l'impression grisante que le monde entier vous appartient. Votre enthousiasme vous propulse vers des sommets inconnus. Rien ne semble vouloir vous arrêter sur le chemin du succès. Néanmoins restez très vigilant, vos finances paraissent encore fragiles.

Sagittaire

Vous vous sentirez bien dans votre peau et les efforts ne vous font pas peur, Vous vous sentirez en mal d'inspiration mais une aide inattendue vous permet de réaliser le but que vous cherchiez à atteindre. Faites preuve de tempérance car les kilos en trop,...

Capricorne

Si vous sentez que vous allez perdre patience, essayez de ne pas le montrer. Reprenez et gardez le contrôle de vous-même en respirant profondément face à l'événement, et vous n'aurez plus ce sentiment de frustration et la chance vous sourira.

Verseau

Vous prenez connaissance d'un nouveau projet où vous vous sentirez la première personne concernée, ce qui ne sera pas pour vous déplaire. Vous allez vous familiariser à cette idée surprenante. Vous saurez rondement mener à bien les opérations qui vous concernent.

Poissons

Une affaire très importante pourrait bien se présenter. Tout dépendra de la façon habile dont vous évaluerez la réalité des choses. Faites preuve de prudence. Votre jugement ne doit pas faillir. La prudence et le discernement sont recommandés en de semblables circonstances.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°676

A H G O F
ACCABLANTE
CORAU X ERE
TRONC ESSOR
OLA ZEN CV
OU IRE OBEI
PESEBE BE E
AIX SUD ABS
CASSANTE
THEME MALLE
ELIME VELU
NUL BALISE
REFLUER VO
ET LA GEMIR
ETANGS ILE
MERITE FELE
SIR OVALES

MOT FLÉCHÉ N°677

M B C E T
DEMOCRATIES
FINAUD ONU
OISIF MEDIA
AS ALINEA
ON BREST SA
TORDS RI M
REPU EPERDU
INDRE AIL
BENIR TOISE
BASANE ST
OR SPA UNIT
ARE INFIME
ANEMONE VU
LIES FRELE
RENNES ALES
SET EXPERT

SUDOKU N°445

6	4	1	8	5	3	2	9	7
2	3	9	6	1	7	8	4	5
5	7	8	2	4	9	1	6	3
8	6	4	9	7	5	3	2	1
3	5	2	4	8	1	9	7	6
1	9	7	3	6	2	4	5	8
4	2	5	7	3	8	6	1	9
7	8	6	1	9	4	5	3	2
9	1	3	5	2	6	7	8	4

SUDOKU N°446

2	8	6	3	4	5	9	1	7
3	5	7	6	1	9	8	4	2
9	4	1	7	8	2	6	3	5
1	9	2	8	3	4	7	5	6
8	6	3	5	2	7	1	9	4
5	7	4	9	6	1	2	8	3
6	1	8	2	5	3	4	7	9
7	2	5	4	9	8	3	6	1
4	3	9	1	7	6	5	2	8

MOTS MELÉS • 433

Étudiant en médecine
CICÉRON

MOT MÉLÉ EXPRESS N°123

AZALEE	LIVRE	E B E G U I N
BEGUIN	MANCHE	M T H E U R Z
DEMODE	PATRIE	I E A E E P O
EMERGE	PERIME	R E L L M A O
EQUIPE	RAGE	E D I A E T M
ERODEE	HALE	P O V Z R R A
ETALER	ZOOM	I M R A G I N
HAGARD		U E E A E E C
HEUR		Q D R A G A H
		E E R O D E E
E Q U I T T E	ACRE	LIPPUE
C P O C H E R	CALICE	LISSEE
I S T U D I O	EMANER	POCHER
L E L A E D I	EMEU	QUITTE
A F R U E M E	ETALON	STUDIO
C G U T R O T	EXULTE	TORT
R E E S S I L	FUSELE	
E M A N E R U	GRADEE	
E U P P I L X	IDEALE	
N O L A T E E		

TARIQ RAMADAN ET LE CIMEF

Entre recherche d'influence et lifting idéologique



Afin que nul n'en ignore !

Après le Mali, il y a de cela trois ans, le Colloque international des musulmans de l'espace francophone (CIMEF) va se tenir au Sénégal en août 2013. A y regarder de près, cette belle initiative, du reste, ressemble fort à une stratégie appuyée par Tariq Ramadan qui, depuis quelques années vise l'extension d'une zone d'influence idéologique sur toute l'Afrique subsaharienne mais aussi au Canada.

Je me suis récemment exprimé sur sa méconnaissance des réalités de l'islam en Afrique subsaharienne et ses réalités lors d'une réponse à sa position énigmatique sur le conflit malien mais aussi pendant le dernier Forum social mondial (FSM), aux Universités d'Enda, où nous avons eu un long débat sur ce

que j'appelle le paternalisme arabe de la part de ceux qui se croient investis d'une éternelle mission isalmisatrice au Sud du Sahara.

Ce qui sème le plus de confusion est la transposition des différends idéologiques opposant Tariq Ramadan et une certaine intelligentsia française ou européenne qu'il vient solder en terre africaine à travers un vaste réseau taillé sur mesure et en faire une autre tribune internationale.

L'Afrique subsaharienne, j'en reste persuadé, a d'autres priorités. Nos sociétés sont interpellées par différents défis pendant qu'on voudrait nous orienter vers des débats qui ne sont pas nôtres. Je ne peux croire que le souci d'une prétendue « conscience musulmane » soit, vraiment au centre des préoccupa-

tions de nos sociétés civiles et politiques largement occupées par la question de la refondation de l'Etat et de de la consolidation de la démocratie, la recherche des conditions de possibilité d'un mieux-être social et la stabilité dans notre sous-région.

En fait, l'islam tel que nous le pratiquons sous nos tropiques n'a jamais posé un quelconque problème au fonctionnement de nos sociétés qui ont réussi la prouesse d'une assimilation critique de cette religion et qui devrait inspirer le monde arabe après des décennies de valse entre arabisme et islamisme.

Partant du principe que nous devons, tous, apprendre les uns des autres et que dans le cadre de l'islam qui érige la diversité en règle, les leçons ne devraient pas tou-

jours venir d'Orient ... ni d'Occident d'ailleurs. Le discours religieux qui fait recette dans les banlieues européennes n'a que peu de sens dans un pays où il pourrait tout manquer sauf des repères religieux et spirituels dans le cadre d'une pratique équilibrée et sereine loin des paradigmes conflictuels culturalistes.

Mais l'aspect le plus inquiétant dans la démarche du CIMEF dont les composantes sont majoritairement de bonne intention, est la volonté de procéder à un lifting idéologique de l'islamisme sénégalais.

Il est vraiment paradoxal que ceux qui accueillent Tariq Ramadan, chantre de la réforme religieuse par moments, de l'ouverture et de l'universalisme constructif, soient ceux-là mêmes qui excluent d'autres musulmans des mosquées qu'ils contrôlent dans les Campus, ces mêmes acteurs qui refusent la diversité des réalités islamiques, revendiquant le monopole de la conformité à la tradition prophétique dans leur entendement, ces mêmes franges qui combattent d'autres musulmans parce ces derniers, mourides, Qâdîrs, Laayènes ou Tijânes, n'ont pas voulu adhérer à un unitarisme dogmatique savamment emballée dans une doctrine dite « réformiste » mais paradoxalement exclusive et intolérante. Ceux-là mêmes qui, pendant des années, dans la mosquée du campus universitaire multipliaient les sermons incendiaires contre tous ceux qui ne voulaient pas leur ressembler que ce soit des membres la société civile dite « laïque », défenseurs des droits humains ou simplement des non salafistes.

Qui, par une volonté de modeler leurs confrères musulmans à la nouvelle doctrine à laquelle ils se sont convertis, ont-ils causé la fermeture d'une mosquée de campus pendant une année en voulant empêcher à un autre courant

musulman d'y pratiquer son rituel ?

Ceux-là mêmes qui, aujourd'hui, accueillent Tariq Ramadan en maître de la pensée pour ensuite le brandir comme leur trophée de tolérance et d'acceptation de la différence !

En est-il lui-même conscient ou est-il dans une logique de normalisation des membres d'un courant qui s'adonne au takfir progressif de leurs compatriotes musulmans comme préalable, selon leurs termes, à la prétendue « réalisation d'une société véritablement islamique » ? Décidément, la taqiyya, cette technique dissimulation stratégique des réelles orientations et motivations le temps que le rapport de force devienne favorable, n'est plus l'apanage d'une doctrine particulière, elle est devenue un mode opératoire de survie pour ceux qui n'osent pas assumer leurs idées.

Cela devrait gêner toute la société civile que l'on veuille saisir l'opportunité d'un CIMEF sous contrôle et sous influence pour procéder au lifting idéologique de mouvements qui n'ont jamais incarné la tolérance, se sont toujours attaqués à tous ceux qui n'adhéraient pas à leur version orientée d'un néo-sunnisme particulièrement militant et exclusif.

Mais, hélas, aujourd'hui, l'intelligentsia piégée par des leurres d'un modernisme islamique de surface, profitant de l'image d'un nouveau guide désigné des musulmans francophones n'a pu détecter la volonté d'instrumentalisation dont elle l'objet.

A moins qu'en toute honnêteté intellectuelle on leur accorde un préjugé favorable et croie en leur bonne intention et à leur évolution comme ne cesse de le répéter un grand ami pleinement engagé dans l'organisation du CIMEF. Si tel était le cas, alors, bon colloque et excellents travaux au pays de la Teranga ! ■

DR. BAKARY SAMBE

AÉROPORTS DU SÉNÉGAL

Enquête sur les vraies raisons des remous

Ça bouge encore l'aéroport Léopold Sedar Senghor! Un tour du côté de Yoff nous a permis de comprendre la vérité des faits. Depuis que Pape Maël Diop, directeur général de l'agence des aéroports du Sénégal a décidé de reprendre les marchés du nettoyage et du gardiennage, il est devenu l'ennemi juré de certains syndicalistes. En effet, il a ôté le pain à la bouche d'individus qui profitaient des failles du système pour s'enrichir. Pourtant, d'importantes économies d'échelle ont été réalisées par un simple retour à l'orthodoxie. Par exemple, Pape Maël Diop a fait économiser 140 millions de francs aux ADS rien que sur le marché du

nettoyement, tout comme le gardiennage, où 32 millions de francs ont été économisés. Conséquence, les salaires des agents ne sont plus payés avec un crédit revolving.

Mais la situation a été aggravée par la nouvelle grille de répartition de la redevance sécurité de l'aéroport avec l'augmentation de la part de la haute autorité de l'aéroport, chargée de la sécurité de la plateforme.

Devant cette nouvelle donne certains syndicalistes sont montés au créneau pour dénoncer, disent-ils, les pratiques du Directeur général des Ads, mais aussi l'absence de dialogue de M. Thierno Alassane Sall, ministre des Infrastructures et des Transports.



Mais ce que les syndicalistes ne disent pas, c'est que suite à un audit effectué aux Ads, il a été découvert que certains d'entre eux ont été auteurs de marchés fictifs, avec l'aide de demandes de renseignements et de prix, et de détournement de terrains que le ministre Karim Wade avait mis

à la disposition des agents. Pour étouffer l'affaire, certains ont tenté d'embarquer l'intersyndicale de l'aéroport dans le dépôt d'un préavis de grève. Mais le pot aux roses a été découvert. Et les autres syndicats ont décidé de ne pas se laisser embarquer dans cette histoire qui ressemble beaucoup à du

chantage.

Aux dernières nouvelles, certains parmi les syndicalistes incriminés ont reçu des décisions d'affectation vers Ziguinchor, Cap Skiring et Tambacounda. Et il n'est pas exclu, qu'ils reviennent à la charge, refusant d'être enterrés vivants. ■

MOHAMED ALY NDIAYE, CHAMPION D'EUROPE DE BOXE

“Boy Niang aurait pu être un grand champion de boxe”

Des poids lourds de la lutte à l'image de Boy Niang auraient pu faire une grande carrière dans la boxe, mais faute d'infrastructure, ils ont préféré embrasser la lutte avec frappe, avance avec regret le champion d'Europe de boxe, Mohamed Aly Ndiaye.



“Quand je vois ces jeunes champions, à l'image de Boy Niang, j'ai beaucoup de regrets”, a indiqué le champion italien d'origine sénégalaise qui va remettre son titre en jeu contre le Français Christophe Rebrasse en octobre.

Parlant de Boy Niang qui, après un an de suspension pour avoir porté la main sur Zoss, retrouvera les arènes avec un combat contre Baye Mandione en février prochain, il rappelle qu'ils ont fait ensemble le centre Jacques Chirac.

“Nos deux parents étaient des amis mais après quelques temps dans la boxe, son papa, qui est un ancien champion de lutte, a préféré

le diriger vers la lutte avec frappe qui offre beaucoup plus de perspectives comparées à la boxe au Sénégal”, a-t-il dit.

Sur la boxe sénégalaise, Ndiaye estime que ce n'est ni le potentiel, ni la volonté qui manque mais les infrastructures et les moyens de prendre en charge les techniciens.

“Ils travaillent avec rien ou presque”, se désolait-il, rappelant que la bonne volonté des dirigeants et des techniciens ne peut suffire.

Mohamed Aly Ndiaye appelle ainsi les autorités à venir en aide à une discipline qui pourrait permettre au Sénégal de briller sur les scènes sportives mondiales. ■

(APS)

l'équipementier qui détient 9,4% du club munichois, lors des événements officiels. Jan Kirchhoff, un autre renfort estival qui a également porté un vêtement de la marque américaine, va être sanctionné, de même que Mario Gomez qui a porté une casquette Nike. A noter que ces amendes seront reversées à des associations caritatives.

TRANFERTS

Lille : Gana Gueye prolonge !

Ce n'est un secret pour personne, le LOSC compte s'appuyer sur ses jeunes pour rebondir après une saison difficile, marquée par une non-qualification en Coupe d'Europe. Dans cette optique, le club vient d'annoncer via son site officiel la prolongation de contrat d'Idrissa Gueye. Auteur d'une saison pleine (29 apparitions en Ligue 1), le milieu de terrain sénégalais est désormais lié au club nordiste jusqu'en 2018.

OM : M'Bow attendu en Grèce

Déjà annoncé du côté d'Amiens, le défenseur Pape Daouda M'Bow (25 ans) ne sera pas conservé par l'Olympique de Marseille cet été. Selon La Provence, le Sénégalais serait proche de rejoindre la Grèce avec un transfert définitif au Panthrakikos. La signature d'un contrat d'un ou deux ans serait imminente. M'Bow n'a jamais été utilisé en championnat par Elie Baup la saison dernière.

Bordeaux-Gillot : "Si Sané part, c'est embêtant"



Alors que les Girondins de Bordeaux ont repris le chemin de l'entraînement comme le reste des équipes de Ligue 1, Francis Gillot espère pouvoir travailler avec tous les éléments de son groupe actuel et faire face au moins de départs possible en cette période de mercato. Le technicien girondin a notamment confié vouloir garder son défenseur central Lamine Sané, surtout si cela se fait dans les derniers instants du marché des transferts. “Le pire, c'est qu'un joueur parte la dernière semaine de préparation, alors que je l'ai fait jouer pendant des matchs amicaux. Par exemple en charnière centrale, si vous visez le cas Sané, s'il joue en duo avec un autre et qu'à la fin il part, c'est sûr que c'est embêtant. Je préfère qu'il parte aujourd'hui plutôt que dans un mois. Mais on ne choisit pas, évidemment. On va s'adapter, comme tous les clubs”, a fait savoir le technicien.

Demba Ba bientôt libéré par José Mourinho ?

Alors que le mercato estival est désormais ouvert, Demba Ba pourrait quitter



AS Monaco : Un contrat d'un an pour Abidal

Les discussions ont continué cette semaine entre Eric Abidal et Monaco. Selon le 10Sport, les deux parties ont trouvé un accord dans la journée de jeudi. Eric Abidal et l'AS Monaco se rapprochent de plus en plus. Après une première phase de négociation, au bout de laquelle Eric Abidal a passé sa visite médicale et répondu positivement à tous les tests physiques, le dossier s'était quelque peu refroidi. En effet, les Monégasques ont nettement avancé sur le cas Lucas Digne (Lille), laissant quelque peu l'ancien barcelonais dans l'attente. Mais le club de la Principauté a depuis relancé les négociations. Eric Abidal pourrait donc ainsi rejoindre la Principauté et signer à Monaco en début de semaine prochaine.

Newcastle : une offre de 10,5 M€ pour Rémy ?

Six mois après être débarqué aux Queens Park Rangers, Loïc Rémy (26 ans, 14 matchs et 6 buts en Premier League en 2013) s'apprêterait déjà à plier bagages. Selon les informations du 10 Sport, l'attaquant intéresserait à nouveau Newcastle, qui aurait même fait une proposition au club londonien. Recruté pour 10,5 millions d'euros, l'international français disposerait d'une clause d'un montant équivalent dans son contrat. Une somme que les Magpies seraient prêts à déboursier pour s'attacher les services de l'ancien Marseillais, qui détiendrait donc les clés de son avenir. A noter tout de même que la presse anglaise avait ce vendredi matin du mal à croire à un nouvel intérêt de Newcastle pour Rémy.

Moyes : “Rooney n'est pas à vendre”



“Wayne Rooney n'est pas à vendre”, a déclaré David Moyes vendredi pour sa première conférence de presse comme entraîneur de Manchester United. “C'est un joueur de Manchester et il va le rester”, a poursuivi l'Écossais, qui a remplacé cet été Sir Alex Ferguson, parti à la retraite. “Il s'entraîne très bien, j'ai hâte de travailler avec lui”, a également déclaré Moyes qui a rappelé qu'il connaissait l'international anglais “depuis ses seize ans, quand il était à Everton. Il y a un petit air de déjà-vu”.

CHAMPIONNATS DU MONDE ESPOIRS (1/4 de finale)

Programme
Samedi
15h France – Ouzbékistan
18h Uruguay – Espagne
Dimanche
15h Irak – Corée du Sud
18h Ghana – Chili

REVUE TOUT TERRAIN

JUSTICE

Eto'o réclame 15 M€ à son ancien agent Mis en cause il y a près d'un an dans une affaire de fraude fiscale envers le fisc espagnol, Samuel Eto'o a été blanchi. Selon Mundo Deportivo, le juge en charge de l'enquête a reconnu l'innocence de l'attaquant de l'Anzhi Makhachkala. Victime des agissements de Josep Maria Messalles, l'international camerounais a décidé d'attaquer son ancien agent, lui réclamant notamment la somme de 14,9 millions d'euros.

ENDETTEMENT DES CLUBS ESPAGNOLS 663 876 441 M€ de dette globale

Ça ne va pas fort dans le foot espagnol. Le gouvernement vient de révéler que la dette globale des clubs de football se chiffrait à 663 876 441 euros (pour être précis), dont 506 504 230 euros pour les équipes de première division. Et là où ça fait peur, c'est que ce chiffre ne concerne que les clubs organisés juridiquement en tant que sociétés anonymes sportives. Sont donc exclus de ce calcul le Real Madrid, le FC Barcelone, l'Athletic Bilbao et l'Osasuna Pampelune. Le gouverne-

ment a évoqué des raisons de confidentialité juridique pour justifier son choix. Il n'empêche que même sans ces clubs, ça fait plutôt une grosse dette. En fait, même Tapie ne pourrait pas rembourser.

Bayern : Götze à l'amende pour son t-shirt Nike



La gaffe de Mario Götze va lui valoir une belle amende. Selon Bild, le Bayern Munich s'apprête à lui infliger une amende à cinq chiffres pour avoir porté un t-shirt Nike à l'occasion de sa présentation, alors que les joueurs bavarois sont naturellement obligés de porter des tenues Adidas,

ÉLIMINATOIRES CHAN 2014 - SÉNÉGAL-MAURITANIE

Les Mourabitounes défient les Lions de la Teranga

L'équipe nationale locale du Sénégal va tenter de marquer un pas décisif pour la qualification du CHAN 2014 en Afrique du Sud, cet après-midi (18h) au stade Demba Diop, face à une équipe de la Mauritanie très ambitieuse.



■ LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

O n y est ! Le derby de la zone ouest A de l'UFAO entre l'équipe locale du Sénégal et celle de son voisin du nord, la République Islamique de la Mauritanie, se tient cette après-midi (18h) au stade Demba Diop. Qui des Lions de la Teranga ou des Mourabitounes ira en Afrique du Sud ?

L'équipe du Sénégal a la faveur des pronostics avec 2 participations en phase du CHAN. Les Lions ont réussi pour la première édition de la compétition à atteindre les demi-finales avec une 4e place en 2009 en Côte d'Ivoire. Moins fringante au Soudan en 2011, l'équipe locale du Sénégal managée par Joseph Koto a été

éliminée dès la phase de poule. Elle a terminé à la 3e place du classement de son groupe avec 4 points. Le Sénégal avait perdu ses deux matches de préparation contre le Chili (2-1) et contre la Libye (4-0). L'objectif pour les Lions est de décrocher une troisième participation au CHAN en Afrique du Sud. Les poulains de Demba Ramata Ndiaye doivent impérativement gagner cet après-midi pour effectuer le grand pas vers la qualification. La tâche ne sera pas facile face à un adversaire, la Mauritanie, qui est plus que jamais motivé à décrocher une première participation à une phase finale d'une compétition internationale.

Lors de la première édition de 2009 en Côte d'Ivoire, l'équipe de la Mauritanie a été éliminée dès la phase des préliminaires par la Guinée. Après une absence lors des éliminatoires de la dernière édition du CHAN au Soudan (2011), la Mauritanie revient avec de grandes ambitions. Les poulains de Patrice Neveu ont bien des raisons de croire en eux. Ils ont dominé les Libériens en matches aller (1-0) et retour (2-1) lors du tour précédent des préliminaires. Le groupe managé par Patrice Neveu compte en son sein des joueurs qui jouent ensemble depuis presque deux ans. Cette équipe est aussi l'équipe A de la Mauritanie qui n'a

pas de joueurs professionnels expatriés.

Se méfier de la motivation des voisins

Le match de cet après-midi est sûrement un des matches les plus importants pour les Mourabitounes. Comme il a toujours été le cas pour les équipes des pays voisins, battre l'équipe du Sénégal au stade Demba Diop sera sans nul doute un exploit pour la Mauritanie. Ça sera une motivation supplémentaire. On se rappelle le match nul (1-1) contre la Gambie du 11 octobre 2008 comptant pour les éliminatoires combinées CAN et mondial 2010. Les Gambiens s'étaient donnés à fond pour décrocher le nul. Ces derniers ont jubilé à la fin du match parce que ce résultat empêchait les Lions de prendre part à la CAN en Angola. "La sélection mauritanienne s'est donnée les moyens de ne pas faire de la simple figuration dans cette double confrontation", avait déclaré sur APS le président de la Fédération de football de la République Islamique de Mauritanie, Ahmed Yahya. Les poulains de Patrice neveu ne se priveront pas de donner du fil à retordre aux Lions locaux de Demba Ramata Ndiaye. Ce dernier pourra compter sur la qualité de ses joueurs choisis parmi les meilleurs du championnat national. ■

BABA TANDIAN FACE À LA PRESSE

"Tant que je serai Président de la fédération, on ne tirera plus de grenade lacrymogène au stade"

Le président de la fédération sénégalaise de Basket-ball, Baba Tandian, a convoqué la presse hier, au siège de la fédération pour parler des difficultés rencontrées par le basket récemment, mais aussi des acquis, depuis qu'il est à la tête de la fédération. Morceaux choisis.

■ KHADY FAYE

Les bons, les moins bons, les acquis du basket

"Le niveau du basket sénégalais s'est beaucoup amélioré. En 2009, quand je venais, l'état du basket sénégalais n'était pas des meilleurs ; au contraire, le basket n'intéressait personne. Pour en faire parler, j'ai provoqué les journalistes. Ils me l'ont bien rendu et comme je suis arrivé à atteindre mon objectif, je voudrais que l'on fume le calumet de la paix. Le budget de la fédération tourne autour de 250 millions sur lesquels il n'y a pas un franc de l'État. Nous les avons cherchés parmi les sponsors. Au début, c'était la croix et la bannière. Il fallait absolument réveiller le basket et le vendre. Ce qui implique des décisions qui ne plaisent pas à beaucoup de personnes. Au début, je tenais une caisse vide, parce que les sponsors ne venaient pas, j'étais obligé de sortir l'argent de ma poche. Aujourd'hui, au moment où je vous parle, un franc n'est pas sorti de ma poche pour aller au basket. Tout ce que nous dépensons aujourd'hui est donné par les sponsors. Marius Ndiaye a été ainsi meublé et d'autres travaux vont être effectués. J'ai lutté contre la violence dans les stades, c'est pour cela que les sponsors ont osé venir. Mais seulement, on a eu un couac récemment. Un chrono a été installé pour faciliter le travail à tous ; un des autres acquis est le bus de l'équipe nationale d'une valeur de plus de 30 mil-



lions. Cet année, toutes les régions seront équipées en chrono. Saint-louis, Rufisque, Mbour et Louga ont déjà reçu les leurs. La création d'un championnat de mini-basket sera fait avec l'aide de la coopération espagnole. La coopération française se réveille enfin, un accord est signé. Le président de la fédération française de basket-ball, le directeur technique national français, le président de la ligue féminine nationale viendront au Sénégal le 12 octobre. Un entraîneur national français viendra pour faire quelques travaux avec les entraîneurs sénégalais. Maintenant il faut consolider les acquis. Notre ambition : engager toutes les équipes nationales dans les différents championnats d'Afrique, pour avoir une traçabilité des gosses et savoir qui est qui et qui joue où."

Préparation de l'Afrobasket masculin

"L'équipe de France de Basket-ball A' viendra au Sénégal le 23 juillet. Elle jouera

le 25 et le 26 avec l'équipe nationale du Sénégal. Ce sera une manière de préparer l'Afrobasket masculin. Ceux qui ont tenté de mettre du sable pour que l'équipe de France ne vienne pas, c'est raté, de même que ceux qui ont essayé d'empêcher l'équipe des U 19 d'aller au mondial. Il est temps que ces gens-là se reposent, car avec moi, ce sera toujours raté. Les lions vont préparer l'Afrobasket à Malaga et peut-être aux États-Unis. La direction technique a le feu vert pour dérouler son plan de préparation. On a pris en charge beaucoup de choses parce qu'on ne peut pas attendre le ministère. Il y a du retard dans la préparation parce que les moyens ne sont pas là. L'ambition pour l'Afrobasket 2013, c'est être parmi les trois premiers pour se qualifier au mondial de basket et ensuite faire tout pour prendre la coupe."

Championnat du monde des U 19 à Prague

"On était à Prague, mais bien que les joueurs aient eu 4 défaites, tout le monde a apprécié leur appareil athlétique. Ils ont été battus par naïveté. Quand ils seront grands, ils seront matures."

Ceux qui nous ont dénoncés dans cette histoire de fraude nous ont rendu service, puisque nous avons décidé que désormais, tous les gosses qui viendront pour avoir une licence vont montrer des preuves de leur date et lieu de naissance, pour que leurs licences puissent sortir.

Pour les taupes qui ont dénoncé les gosses pour la fraude sur l'âge, j'attends la fin des compétitions pour les dénoncer. Je vais donner des noms. Ils ne l'emporteront pas dans leurs tombes et le paieront très cher. Je les connais et j'ai des preuves tangibles."

Œuvres sociales de la fédération

"La fédérations aident d'anciens du basket qui sont dans des difficultés. Cette année, pas moins de 14 millions ont été distribués dans ce but. Plus de 4 millions aux anciennes joueuses dans le cadre de la Tabaski et de la Pentecôte, environ 4 millions dépensés pour Étienne Preira lors de l'appel de ses amis de Reims. Et ce n'est pas fini car, lors de la finale de la coupe du Sénégal, nous allons encore aider Étienne Preira, avec un cadeau somptueux, qui sera un tournant de sa vie. Cela se fera avec l'aide de sponsors. Tout cela est possible parce que je reçois beaucoup de dons. Et comme je ne suis pas un voleur, tout ce que je reçois, je le ramène à la fédération. J'ai posé des montants de 10 millions et de 14 millions en espèce sur la table de la fédération. Ceux qui me le donnent sont des amis à moi, qui ne mettent jamais les pieds dans un stade. Je pouvais le mettre dans ma poche sans que personne ne le sache. Mais j'estime que le basket m'a tout donné. Si je suis ce que je suis aujourd'hui, c'est le basket qui me l'a donné ; si aujourd'hui je dois me servir du basket, je crois que je serai maudit par le Bon Dieu."

Incidents du match Duc/Slbc

"Pour les incidents du match Duc/Slbc, ce sont des incidents que je regrette. Rien ne pouvait supposer qu'on serait face à un tel scénario. Le match s'est déroulé correctement, jusqu'à 6 secondes de la fin. Un chrono qui se bloque, cela arrive. C'est de la poisse, parce que ce jour-là, nous avons

assisté au plus beau match féminin de ces dix dernières années. Même sur le plan international, je n'ai pas vu un match aussi relevé. Je n'ai pas le pouvoir de condamner, à la fédération. Quand la réunion s'est faite avec les membres du comité directeur qui sont 8, j'étais à Prague. Le bureau a voté et ils ont sanctionné. La majorité l'a emporté. La sanction est tombée, et en tant que président de la fédération, je vais essayer de négocier pour arranger les choses. J'ai commencé à discuter avec les dirigeants des deux clubs. Ainsi donc, les finales ont été repoussées d'une semaine. Je pense que j'arriverai à trouver un compromis qui ne fera pas l'affaire de tout le monde."

"Plus de policier en tenue ni de fusil à l'intérieur du stade"

À partir de maintenant, sous mon magistère, il n'y aura plus de fusil dans le stade ; les grenades lacrymogènes, ce n'est pas normal, il n'y a qu'au Sénégal que l'on trouve cela. Je ne veux plus voir de policier en tenue à l'intérieur du stade. Peut-être en civil pour faire de la prévention. Je ferai tout pour sauver la saison. La violence, je la combattrai sous toutes ses formes.

Le premier ministre va nous recevoir dans la semaine. Le président de la République aussi bientôt. Pour le moment, j'ai 170 millions, je n'ai pas d'état d'âme par rapport à comment l'utiliser. Je ne vais pas prendre de car rapide pour aller à Prague. Je fais faire voyager les gosses en avion, je les loge dans un hôtel 4 étoiles et je les nourris normalement. C'est ainsi que je ferai avec les autres compétitions, et quand l'argent finira, je m'arrêterai. En attendant de voir les autorités. Tout le monde sait qu'avec 170 millions, on ne peut faire grand-chose. On nous dit que le budget du ministère du Sport a été augmenté de 0,5% ; je ne peux pas comprendre dans ce cas que le budget du basket soit diminué de 50%. ■